

Une minute de plus et un fatal aveu allait sortir, malgré lui, de sa bouche.

Edouard sentit combien eût été indigne, révoltante, une déclaration faite en un tel moment, il eut honte de lui-même et de la lâcheté que, dans l'entraînement de la passion, il avait failli commettre.

— Je suis fou ! se dit-il en frémissant. Et peu s'en est fallu que je ne sois un misérable !

— Nous sommes arrivés, monsieur ! reprit Mlle Monblant. Dans quelques instants, mon devoir filial ne laissera plus aucune place aux autres préoccupations, aux autres affections. Auparavant, permettez-moi de vous rappeler votre promesse.

— Ma promesse ? balbutia-t-il machinalement.

Les rêves insensés au milieu desquels vagabondait son imagination avaient complètement chassé le souvenir de l'engagement d'honneur contracté par lui...

— Vous allez le délivrer ? Vous allez me le rendre ? .. Et tout de suite, n'est-ce pas ?

Le visage du lieutenant se contracta, la pensée du prisonnier, soudainement évoquée, produisait sur lui l'effet d'une douche d'eau froide...

— Comme elle l'aime ! Comme elle l'aime ! Pourquoi ne suis-je pas à la place de cet homme, et sur le point d'être fusillé ! Ce ne serait pas payer trop cher l'amour de Mathilde... Ce n'est pas lui qui est à plaindre, et je suis jaloux de son bonheur !

— Vous ne répondez pas, monsieur ? Amilcar va être libre ? Vous me l'avez juré, mon ami ! .. — Je puis bien vous donner ce titre, à présent ! ..

Edouard Marquais fit un effort sur lui-même, triompha des hideux sentiments que soulevait dans son cœur le nom de son rival, et dit d'un accent ferme et digne, et avec un soupir :

— Avant une heure, il sera dans vos bras.

Puis il l'aïda à descendre de voiture... Quelques instants plus tard ils arrivaient à l'appartement où nous avons laissé la comtesse de la Clémanderie auprès de sa fille.

Ce que fut cette entrevue, je n'essaierai pas de le raconter. Ignorant que Mlle Monblant avait recouvré dans l'intervallo une lueur de raison, Mathilde n'était pas préparée à la scène amenable qui l'attendait.

Une nouvelle crise, plus terrible que la première, était imminente...

Mais, laissant notre héroïne à la mission cruelle qui lui incombe, retournons avec Edouard Marquais à la caserne Lobau.

En quittant Mlle Monblant, après l'avoir remise à sa mère et à son aïeule, le lieutenant n'avait garde d'aller d'abord rendre compte de sa mission au commandant...

Décidé à tenir fidèlement sa parole et à délivrer son rival, il craignait de rencontrer chez M. de la Clémanderie une opposition invincible.

— Après tout, l'ancien capitaine fédéré est mon prisonnier, se dit-il... Il n'a pas été arrêté les armes à la main ; il n'a pas le costume d'un combattant... J'ai le droit de le relâcher, si cela me plaît... Ma foi, tant pis ! si le commandant n'est pas content ! .. Et il ne le sera pas, j'en suis sûr ! Qu'importe ? J'aurai fait mon devoir, si pénible qu'il puisse être !

Ses suppositions et ses appréhensions n'étaient que trop justifiées.

A peine Mlle Monblant était-elle sortie de chez son oncle que M. de la Clémanderie avait donné l'ordre de faire fusiller

sur le champ l'officier d'ordonnance de son beau-frère. Et il s'en était fallu de bien peu que le lieutenant n'arrivât trop tard à la caserne et ne trouvât qu'un cadavre de plus.

Mais, fort heureusement, on commençait à se fatiguer en haut lieu de ces exécutions sommaires. L'invitation d'y mettre un terme était venue juste à point pour contrecarrer les instructions du chef de bataillon du 175<sup>e</sup> de ligne. Amilcar Mercier avait, quant à présent, la vie sauve.

Suloment cette circonstance, en régularisant désormais la répression, allait rendre plus difficile la tâche du généreux lieutenant.

Edouard Marquais, en apprenant ce qui s'était passé depuis son départ, comprit aussitôt qu'il ne pouvait plus, de son autorité privée, donner la clef des champs à celui que son chef avait voulu faire passer par les armes.

Cet obstacle ne l'arrêta point :

— J'ai promis à Mathilde qu'il serait libre ! dit-il. Il le sera.

Sans l'intervention du commandant, Marquais n'aurait eu aucune difficulté à relâcher son prisonnier. Désormais il avait à compter avec ses soldats, d'une part, avec son chef de l'autre.

Sa magnanimité forcée pouvait lui coûter cher.

Et pourtant, il n'y avait pas un moment à perdre. Amilcar Mercier allait être transféré, de son cachot provisoire, dans une autre prison, en attendant sa comparution devant un conseil de guerre.

(A SUIVRE)

Commencé le 28 Août 1884—(No 244).

## AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC

A toute personne qui, maintenant, nous enverra le montant de sa souscription pour une année ou plus, recevra gratuitement, outre la prime à laquelle elle a droit, tous les numéros parus depuis le commencement de cette histoire.

Parcourant, une personne qui nous enverra \$1 recevra une magnifique collection d'une année, plus le journal pendant un an, celles qui nous enverront \$2 recevront une collection complète de trois années de notre journal, et ce même journal pendant deux ans ; enfin, celles qui nous enverront \$3 recevront la collection complète depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1881 à ce jour, soit près de quatre années, et le journal pendant trois autres années.

Afin de permettre au public de l'apprécier, nous enverrons, GRATUITEMENT, le journal pendant un mois à toute personne qui nous fera parvenir son nom et son adresse, pourvu que ce soit en dehors des limites de la cité de Montréal.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnés avant que le prix de l'abonnement soit payé.

**INFORMATIONS** — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents : 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1881 jusqu'à ce jour.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1<sup>er</sup> Janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIÈRE ANNÉE, 1880—Epuisée.

DEUXIÈME ANNÉE, 1881—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur.*—Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882—*Une Vengeance de Peau Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

CINQUIÈME ANNÉE (1884)—Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet—*Les Drames de l'Argent et Les Meurtriers de l'Héritière (suite et fin).*

MORNEAU & CIE, ÉDITEURS,

Boîte 1986.

475 rue Oray (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)